

l'essentiel

décembre 2017

150

ISSN : 2497-3777



L'habitat partagé ;
accompagner, stabiliser, sécuriser
et créer du lien par le logement



AGIR POUR
LES FAMILLES



Marie-Josée BALDUCCHI
présidente de l'Udaf 44

Au moment où le projet de loi de finances 2018 fait ressortir un certain nombre de questionnements autour de différentes problématiques liées au logement dans notre pays (articles 41 et 52 par exemple), le Gouvernement semble souhaiter engager à moyen terme une réflexion plus globale à partir d'une mise à plat de la politique (notamment sociale) du logement.

Dès lors, il n'est peut-être pas inutile de mettre un coup de projecteur sur quelques initiatives locales marquantes qui visent à apporter des réponses concrètes et adaptées à des problèmes précis et complexes, à travers des solutions souvent innovantes et originales, conçues et mises en œuvre au plus près des acteurs et publics concernés.

La prise en compte, l'évaluation et la reconnaissance de ces expérimentations, qui foisonnent un peu partout sur le territoire national grâce à la forte mobilisation du secteur associatif et au soutien des collectivités locales et des services de l'État en région, est probablement de nature à nourrir utilement cette future réflexion au plan national.

Je vous invite à découvrir dans ce numéro de l'Essentiel certaines de ces actions, en matière d'habitat partagé et d'hébergement, menées dans notre département de Loire-Atlantique et dans la Région des Pays de la Loire, au service des familles et du lien social.

Bonne lecture !

Zoom sur ...

Réduction du nombre de contrats aidés en 2018

Courant septembre, le Premier Ministre Edouard PHILIPPE a annoncé une réduction du nombre de contrats aidés en 2018, au prétexte que le dispositif serait « coûteux », « inefficace dans la lutte contre le chômage » et toujours dans un objectif budgétaire et de réduction du déficit public.

Alors qu'une diminution du nombre de contrats aidés a été réalisée en 2017, limitant leur nombre à 320 000 (contre 456 000 en 2016), le Gouvernement a annoncé mi-septembre une réduction importante du dispositif pour 2018. 200 000 contrats aidés seront financés, soit une baisse de 38% par rapport à 2017.

Lors de son Conseil d'Administration des 8 et 9 septembre, l'Unaf a pointé cette mesure qui ne tient pas compte de l'importance de l'utilité sociale du dispositif. « Les contrats aidés sont socialement utiles ; pour les bénéficiaires des actions, la création de lien social et la qualité de vie sur nos territoires ». Par ailleurs, l'Unaf constate que l'équation travail/formation s'avère

être la réponse à la problématique de l'insertion et affirme que contrats aidés et formation ne doivent pas être opposés. Enfin, en co-signant la tribune du Mouvement Associatif sur le gel de ces contrats, l'Unaf dénonce la transition abrupte de la mesure et son impact sur les salariés concernés.

De son côté, l'Udaf 44 a directement subi les conséquences du non-renouvellement des contrats aidés, au sein de sa structure. Alors que les effets bénéfiques de ces contrats aux personnes bénéficiaires ont été largement constatés en matière d'inclusion sociale et la stabilisation de situations par l'obtention d'un CDI, leur non-renouvellement a conduit à des situations de détresse sociale de personnes déjà fragilisées.



Le maintien à domicile : la thématique de la journée de rentrée 2017 de l'Udaf 44

Jeudi 5 octobre, salariés, associations adhérentes, représentants et administrateurs ont été conviés à la réunion de rentrée 2017 de l'Udaf 44. Celle-ci avait pour thème « La coordination des acteurs du maintien au domicile : un défi quotidien ».

Les acteurs essentiels du maintien à domicile (professionnels ou proches aidants) apportent un soutien précieux dans l'accompagnement quotidien des plus vulnérables. Cette année, dans le cadre de sa réunion de rentrée, l'Udaf 44 a souhaité développer ce thème, où chacun peut se sentir concerné.



Conférence sur le proche aidant

La matinée s'est ouverte avec une conférence, animée par la sociologue Annie DUSSUET, sur le thème « Aider un proche : un travail invisible en voie de reconnaissance sociale ? ». La conférence s'est articulée autour de la fonction du proche aidant, les résultats issus du programme FLOWS sur la question de

l'aide aux personnes âgées, l'invisibilité du travail d'aidant, les profils concernés et la question de la reconnaissance sociale.

Témoignages d'aidants

Plusieurs proches aidantes ont été invitées à témoigner sur leur quotidien et les problématiques rencontrées dans leur parcours. Représentant respectivement les associations France Alzheimer, Adapei et Unafam ; elles se sont exprimées sur l'accompagnement auprès de membres de leurs familles atteints de la maladie d'Alzheimer, d'autisme ou souffrant de schizophrénie.



Action et coordination des partenaires

Des partenaires de l'Udaf 44 ont apporté leurs témoignages sur leurs actions et leurs coordinations dans l'accompagnement des personnes aidantes et aidées. Sont intervenues : Annaïg COTONNEC, Vice-Présidente au vieillissement et aux personnes âgées au Département de Loire-Atlantique ; Delphine PIOLET, responsable de projets au Gérontopôle ; Myriam BIDEZ, chargée de mission à l'Una et Dominique CHAUVEAU, évaluatrice coordinatrice au Clic de Nantes.



Ateliers d'information

Durant l'après-midi, les participants ont rejoint différents ateliers articulés autour de plusieurs thématiques. Chaque atelier était consacré à un public concerné par l'aide au domicile : les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les enfants et les aidants. L'objectif de ces ateliers était d'apporter des réponses concrètes et d'informer sur les structures aidantes existantes. Pour ce faire, plusieurs associations et structures ont été invitées : France Alzheimer, Titi Floris, le Centre Local d'Information et de Coordination de Nantes, le Soutien aux Tuteurs Familiaux de Loire-Atlantique, l'ADMR, l'Adar, le Service de Soins Infirmiers À Domicile de Nantes, Soliha, Al'fa Repit, AAFP/CSF 44, ADT 44, APF, Unafam, Adapei et la Maison des Aidants.

Centre de ressources Paroles de familles

La journée s'est clôturée par l'intervention de Christophe GABILLARD, responsable de l'action familiale à l'Udaf 49 pour présenter le dispositif Paroles de familles. Ce centre de ressources et de soutien, articulé autour d'un site internet et d'une ligne téléphonique, vise à faciliter l'accès aux informations et apporter un soutien à destination des aidants familiaux du Maine-et-Loire.

L'habitat partagé ; accompagner, stabiliser, sécuriser et créer du lien par le logement

Pour répondre à des problématiques quotidiennes ou réaliser des projets de vie plus solidaires, associations, structures médico-sociales et particuliers se tournent vers des solutions de logements alternatifs. Comment rompre la solitude et sécuriser mon environnement ? Quelles solutions en cas de handicap ? Comment réaliser un projet de vie tourné vers le collectif ?

Des questions auxquelles l'habitat groupé, participatif ou encore l'habitat partagé peuvent répondre.

Comment définir l'habitat partagé ?

Particulièrement implantées dans les pays du nord de l'Europe, les initiatives d'habitat partagé se développent désormais en France. Il n'existe pas de modèle unique mais un lien permet de les identifier : la mise en commun d'un ou plusieurs espaces.

Une construction en Loire-Atlantique fait figure de précurseur dans le modèle d'habitat tourné vers le collectif. La Maison Radieuse, construite à Rezé en 1955 par l'architecte Le Corbusier, a été conçue dans le but de favoriser l'échange et le vivre ensemble, via des espaces communs (rues centrales, parc, école et clubs associatifs). Aujourd'hui, à l'image de la Maison Radieuse, on peut distinguer plusieurs types d'habitations solidaires.

Projet de vie

L'habitat partagé peut répondre à la volonté de vivre en communauté où, afin de repenser les codes sociétaux tournés vers l'individuel, des groupes conçoivent leur habitat collectivement. Les membres créent alors des espaces mutualisés pour vivre ensemble tout en veillant à respecter l'intimité de l'autre. Les espaces partagés peuvent être un jardin, une salle à manger ou une chambre d'amis.

Rompre l'isolement

Certaines structures proposent de répondre à des problématiques diverses de précarité par le logement. En effet, celui-ci permet de rompre

l'isolement, d'investir un nouveau mode de vie et encourage une réinsertion progressive. Des particuliers proposent alors de loger temporairement des personnes dans le besoin ou des associations leur louent des hébergements et favorisent la colocation.

Une complémentaire en lien avec le soin

Constatant le manque d'alternatives entre le domicile particulier et l'établissement de soins, professionnels et associations se sont penchés sur la question du logement pour les personnes nécessitant des soins réguliers. Des structures alternatives ont donc été conçues et accueillent des personnes souffrant de maladie longue ou atteintes de handicap nécessitant des soins quotidiennement dans des conditions se rapprochant des conditions du domicile.

Enfin, d'autres initiatives naissent de la volonté de tisser du lien et de la mixité sociale entre les personnes en créant des lieux communs favorisant la rencontre. Ainsi, des établissements abritent en un même lieu structures médico-sociales, accueil de la petite enfance, des résidences seniors etc.

Un hébergement contre une présence : la solution proposée par Le temps pour toiT pour rompre l'isolement et sécuriser le quotidien



Créée en 2005, l'association Le temps pour toiT offre une solution de cohabitation intergénérationnelle, dans les agglomérations nantaise et angevine. Elle met en relation des personnes qui ont besoin d'être hébergées temporairement et qui sont prêtes à offrir du temps à des personnes qui ont besoin d'une présence au quotidien. La convivialité et la solidarité sont au cœur du projet.

Rencontre avec Zelda SIONNEAU, chargée de mission Constitution et accompagnement des duos et développement stratégique auprès de l'association Le temps pour toiT.

L'action de l'association

L'association, dès sa création, a souhaité professionnaliser son action. 5 salariées travaillent actuellement à l'accompagnement des hôtes-hébergeurs/hébergés. Elles reçoivent les demandes, recherchent des profils correspondants, les mettent en contact, encadrent et assurent un suivi régulier de la cohabitation et peuvent intervenir en tant que médiateur. Depuis la création de l'association, plus de 1000 contrats ont été établis, la moyenne se situe entre 80 et 100 contrats annuels.

Qui sont-ils ?

Les hôtes-hébergeurs recherchent une présence rassurante, aidante au quotidien et un moyen d'échange. Ils offrent un hébergement à une personne prête à accorder du temps et de la convivialité. Les personnes âgées et les familles constituent les deux profils principaux des hôtes-hébergeurs.

La solution proposée par Le temps pour toiT offre aux personnes âgées une alternative à l'entrée en institution ou l'isolement à son domicile. Les familles, quant à elles, recherchent un soutien quotidien du fait de la seule présence d'un autre adulte à domicile.

Les étudiants et actifs représentent majoritairement les profils des hébergés. Ces derniers peuvent être en recherche d'un logement alternatif ou d'une solution dans le cadre d'une formation, une mutation, une reconversion etc. Ils recherchent une solution temporaire peu coûteuse où ils peuvent échanger avec la personne qui les accueille.

En pratique

Une rencontre préalable entre l'association et les demandeurs est organisée pour établir un profil et identifier les besoins. Une fois une correspondance établie entre 2 profils, l'hébergeur et l'hébergé sont mis en relation et disposent d'un délai de réflexion de 24h à 48h. Après ce délai et accord des deux parties, un contrat personnalisé de 10 mois (durée la plus fréquemment observée) est établi et l'association réalise un suivi tout au long du contrat pour s'assurer du bon déroulement de la cohabitation. « Ce n'est pas qu'une solution temporaire, il est arrivé que 2 personnes tissent un lien solide au-delà du contrat et qui leur a aussi permis de répondre durablement à des problématiques ».

Quelques chiffres...

Les hébergeurs ont en moyenne 86 ans et 3 sur 4 sont des femmes.

La moyenne d'âge des hébergés est de 32 ans, 84% d'entre eux sont des femmes, 71% sont étudiants ou en formation et 26% sont en mobilité professionnelle.

Le temps pour toiT
Tél. 02 40 29 14 82
info@letempspourtoit.fr
www.letempspourtoit.fr

D'autres initiatives

Nantes'Renoue
Tél. 02 40 69 84 24
nantesrenoue@laposte.net
www.nantesrenoue.com

Ensemble 2 Générations
Tél. 06 59 62 31 07
nantes@ensemble2generations.fr
www.ensemble2generations.fr

Habitat et Humanisme
Tél. 02 40 92 57 61
loire-atlantique@habitat-humanisme.org
www.habitat-humanisme.org

**Cette liste est non exhaustive*

La solution de l'habitat partagé pour répondre aux problématiques liées au soin

Pour proposer une alternative aux solutions classiques de prises en charge des personnes en situation de handicap ou atteintes de maladies longues, des structures ont développé des solutions d'habitat partagé.

L'association Simon de Cyrène

L'association Simon de Cyrène, fondée par des personnes en situation de handicap et leurs proches, développe et anime des maisons partagées en France. Elle offre une solution de logement fondée sur l'altruisme. Les habitats sont partagés entre adultes valides et en situation de handicap (dû à des lésions cérébrales, traumatismes crâniens, AVC etc.) et deviennent des lieux de vie communautaires. Afin de pouvoir vivre de manière autonome, chacun dispose de son propre studio au sein de grands appartements/maisons partagés(e)s.

À Nantes, un projet de maison partagée, soutenu par l'association Thétis, initié par plusieurs personnes handicapées et valides membres de l'association Simon de Cyrène, verra le jour en 2018. Cette résidence sociale accueillera 41 personnes dont 24 en situation de handicap et 17 assistants valides (salariés ou volontaires en service civique).



Le dispositif Famille Gouvernante

Conçu par le réseau des Udaf, le dispositif Famille Gouvernante propose une réponse complémentaire de logement accompagné aux personnes en situation de handicap psychique, visant à faciliter leur inclusion sociale. Au regard des difficultés d'accès et de maintien dans un logement des personnes sous mesure de protection en manque d'autonomie, les Udaf ont conçu ce dispositif permettant de concilier vie à domicile, soins et accompagnement. En pratique, les résidents partagent un même logement dont ils sont colocataires et sont soutenus chaque jour dans l'organisation quotidienne par des gouvernantes (employés d'une association d'aide à domicile prestataire Adar, en Loire-Atlantique). L'intervention d'infirmiers libéraux matin et soir et le soutien des services de psychiatrie par le relais des infirmiers et psychiatres des centres médico-psychologiques complètent cet accompagnement.



Cette forme d'habitat partagé et accompagné permet ainsi d'engager les résidents dans un parcours d'inclusion sociale en associant accompagnement et vie à domicile dans un cadre rassurant. À Nantes, 2 dispositifs sont proposés par l'Udaf 44 et accueillent 12 résidents.

Village Alzheimer

Soutenue par le Conseil Départemental des Landes, la ville de Dax accueillera prochainement le premier Village Alzheimer de France. 120 résidents atteints par la maladie seront accueillis dans un environnement sécurisé au sein de petites habitations et commerces de proximité, afin de maintenir les repères quotidiens de chacun. En plus des professionnels, une centaine de bénévoles œuvrera au bon fonctionnement du village.

Cette idée a été inspirée par le modèle néerlandais de Weesp créé en 2009. « L'objectif est de maintenir aussi longtemps que possible les malades d'Alzheimer dans une vie sociale ordinaire, sans blouse blanche visible, dans une approche peu médicalisée, mais sous l'étroite surveillance de soignants et de bénévoles ».

Le dispositif Famille Gouvernante est soutenu par le Conseil Départemental de Loire-Atlantique, La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Sur le plan opérationnel, l'Udaf 44 travaille en étroite collaboration avec Nantes Métropole Habitat, la Samo et l'Unafam. Des conventions de partenariat sont également mises en place avec le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes en situation de Handicap Psychique de l'association l'Étape et le Pôle Santé Mentale du CHU de Nantes.

Créer du lien en concevant des lieux de rencontre temporaires et permanents

Dans le but de faciliter la rencontre, l'échange humain ou de favoriser la mixité sociale, des projets professionnels et privés ont été initiés.

Le Bois Bouchaud

Le village du Bois Bouchaud, porté par la Croix-Rouge française, est une structure intergénérationnelle créée pour favoriser l'échange entre les familles, les enfants et les personnes âgées. Le lieu, situé près du quartier Canclaux à Nantes, a été inauguré fin septembre 2017 et abrite un centre maternel de 96 places (48 places mères et 48 places enfants), un centre parental hébergeant jusqu'à 15 couples en difficulté, 36 logements seniors et une crèche de 80 places. En plus des services qu'offrent les structures médico-sociales, son hall commun

favorise la rencontre, la création de lien et la mixité sociale. Le projet veille également au maintien de l'autonomie et à l'insertion des personnes isolées et modestes.

Enfin, le village permet à l'association d'optimiser ses prestations en mutualisant ses compétences, ses services et ses équipements. Le projet s'inscrit dans la volonté d'innovation sociale, de la part de la Croix-Rouge française, dans le but d'offrir des réponses concrètes face à la montée des inégalités, de l'exclusion et des fractures territoriales.

Situé au nord-est de Nantes, un ensemble de logements abrite 9 familles qui ont choisi de partager plus que des relations de voisinage en construisant et en investissant un lieu de vie partagé.

Rencontre avec John MILLER-JONES et Marie-Louise GALLIEN, membres de l'habitat.

En 2008, 5 couples d'amis de 65-70 ans commencent à se questionner sur le vieillissement et l'autonomie. Comment concilier le fait de vieillir tout en restant socialement actif ? L'idée de partage d'habitat est alors née et les recherches de terrain à bâtir ont débuté. Les membres se sont alors tournés vers Nantes Métropole qui les a accompagnés dans leurs démarches et la construction de leur projet. Celui-ci a duré 6 ans, de la réflexion initiale à l'emménagement. De fait, des familles à l'origine s'en sont écartées et d'autres sont arrivées.

Aujourd'hui, le projet intergénérationnel est constitué de 9 familles (3 couples de retraités et 6 familles avec enfants) vivant dans des logements individuels construits au sein de 3 blocs de 3 habitations, situé au nord-est de Nantes. En plus de sa dimension participative, les bâtiments ont été conçus pour respecter au mieux l'environnement. Les familles disposent de leurs propres logements/terrasses et se partagent le jardin ainsi qu'une

maison commune polyvalente de 35m². Pour se réunir et entretenir le lien, un repas bimestriel est organisé. En plus de l'intergénérationnel, l'entraide constitue un pilier majeur de l'habitat « des habitants peuvent ponctuellement aller chercher les enfants d'une autre famille à la sortie de l'école par exemple ».

Enfin, pour permettre une bonne entente au sein du groupe, des réunions sont régulièrement organisées et les enfants sont associés. Un règlement intérieur a également été initié pour garantir la tranquillité de chacun et trouver le bon équilibre.



Les prochains cycles de formation de Couples et Familles



Le centre de formation Couples et Familles de Nantes, Établissement d'Information et de Consultation Familial, ouvre deux cycles de formation. Le cycle « Accueil informatif, pour une éducation à la vie » de 160h, cycle préalable à la formation au conseil conjugal et familial, accessible aux personnes non titulaires d'un diplôme d'état de niveau III (secteur médical, social etc.) débute le 16 mars 2018. Le cycle « Conseil conjugal et familial » de 480h débute le 19 janvier 2018. Les formations débiteront sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.

Renseignements : par téléphone au 02 40 43 83 04, au 06 83 27 25 47 et sur couplesetfamilles.org

La prochaine conférence de l'association Cap Mariage 44



Cap Mariage 44 informe les couples sur l'engagement dans le mariage civil. Le mardi 20 mars à 20h30 à la Maison des Syndicats, l'association organise une conférence grand public « Qui sont ces couples heureux à long terme ? » présentée par Yvon DALLAIRE, psychologue canadien. Pourquoi certains couples fonctionnent-ils là où d'autres se séparent ? Quelles sont les attitudes et les pièges à éviter ?

Renseignements : par téléphone au 06 07 08 24 96 ou sur www.mariage-civil.org et www.yvondallaire.com

L'association Parrains par' mille recherche des parrains bénévoles



Parrains par' mille agit pour rompre l'isolement familial via le parrainage de proximité et met en relation un parrain avec un filleul et sa famille. L'association recherche des parrains bénévoles et des familles souhaitant faire parrainer leur(s) enfant(s) sur le département. Chaque parrain, selon son profil, donne de son temps et apporte une ouverture sociale et culturelle par le partage d'activités. Le parrainage de proximité propose ainsi une solution dans les démarches de prévention et de soutien à la parentalité.

Renseignements : par téléphone au 07 81 71 50 30, par mail à nantes@parrainsparrmille.org ou sur www.parrainsparrmille.org

L'ADT ouvre une micro-crèche à Pontchâteau en 2018



Le lundi 12 mars 2018, l'association Aide à Domicile pour Tous ouvrira une micro-crèche Paje à Pontchâteau. Les travaux ont démarré suite à l'obtention du préavis technique favorable de la Protection Maternelle Infantile du Département. L'établissement ouvrira du lundi au vendredi de 7h à 20h et accueillera simultanément 10 enfants de 2 mois 1/2 à 3 ans. Un accueil occasionnel sera réservé en priorité aux habitants de la communauté de communes. La micro-crèche accompagnera l'éveil de chaque enfant au sein d'un petit groupe sous l'attention de professionnels qualifiés.

Renseignements : par téléphone au 02 40 88 29 19 ou par mail à microcrechepontchateau@aideadomicilepourtous.org

Les mercredis soirs de l'APF : soirée-débat sur les mouvements citoyens



L'Association des Paralysés de France milite pour l'effectivité des droits de l'Homme, notamment les droits des personnes en situation de handicap. L'association organise, mercredi 21 mars à 20h à la délégation APF Loire-Atlantique, une soirée-débat sur les mouvements citoyens aujourd'hui. La soirée sera l'occasion d'analyser la montée des mouvements de défense des droits et de revivre les moments forts de l'événement La Marche citoyenne des oubliés qui a mobilisé des milliers de participants à l'occasion des élections présidentielles.

Renseignements : par téléphone au 02 51 89 98 00 ou sur dd44.blogs.apf.asso.fr

Les Maisons Familiales Rurales informent lors de salons et portes ouvertes



Les Maisons Familiales Rurales sont des établissements de formation par alternance. A chacun son parcours de formation sous statut initial, par apprentissage ou en formation continue, de l'orientation dès la 4ème par alternance, à des sessions de perfectionnement. Les MFR 44 vous informeront jeudi 11 janvier au salon Ouest Formation à Rezé et vendredi 26 et samedi 27 janvier au salon Formathèque à Nantes. Les MFR ouvrent leurs portes vendredi 9 février et 13 avril de 17h à 20h et samedi 10 février et 14 avril de 9h à 13h.

Renseignements : par téléphone au 02 40 52 70 70 ou sur www.mfr-loireatlantique.fr



AGIR POUR
LES FAMILLES